



Plan 7.7.8

DÉLIMITATION DU L'AFFECTATION RURALE DE LA VILLE DE RIMOUSKI (DISTRICT MONT-LEBEL)

<u>Légende</u>



Zone agricole

Affectation rurale

Dessiné par:

Emmanuel Fournier

Vérifié par:

François Loiselle

Schéma d'aménagement et de développement 11-09 Adopté le 25 novembre 2009 En vigueur le 25 mars 2010